|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale**  **COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX**  **Troisième session** Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024 | **SERCOM-3/Doc. 4.6(2)** |
| Présenté par: Président du SC-HYD  9.II.2024  **VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR: Règlement technique et autres questions techniques**

**POINT 4.6 DE L’ORDRE DU JOUR: Services hydrologiques**

# Services relatifs à la cryosphère

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** Président du Comité permanent des services hydrologiques (SC‑HYD), pour donner suite à la [résolution 2 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/24) – Plan stratégique de l’OMM pour la période 2024-2027, par laquelle le Congrès introduit un nouvel objectif stratégique, sur les services relatifs à la cryosphère, ainsi que pour approuver les objectifs d’étape des activités de base en lien avec la connaissance de la cryosphère et solliciter de nouvelles contributions de la part des Membres.  **Objectif stratégique 2024-2027:** 1.5 Accélérer l’élaboration de systèmes et de services intégrés pour faire face aux risques mondiaux liés au changement irréversible de la cryosphère et à ses répercussions sur les ressources en eau et sur l’élévation du niveau de la mer  **Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027  **Principaux responsables de la mise en œuvre:** SERCOM, d’entente avec l’INFCOM, le Conseil de la recherche, le Groupe d’experts pour le développement des capacités, les conseils régionaux et avec invitation des Membres  **Calendrier:** 2024–2027  **Mesure attendue:** Examiner et adopter la proposition de [projet de décision 4.6(2)/1 (SERCOM-3)](#_Projet_de_décision) |

**PROJET DE DÉCISION**

## Projet de décision 4.6(2)/1 (SERCOM-3)

**Services relatifs à la cryosphère**

**La Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux décide:**

1) D’œuvrer pendant la prochaine intersession à développer les activités (énumérées et décrites dans l’[annexe](#_Annexe_du_projet) de la présente décision) liées à la cryosphère et aux services qui y sont associés ou qui sont influencés par elle;

2) De demander au Comité permanent des services hydrologiques (SC-HYD), en consultation avec les organes subsidiaires concernés de la SERCOM, la Commission des infrastructures (INFCOM), le Conseil de la recherche, le Groupe d’experts pour le développement des capacités et les conseils régionaux, ainsi qu’avec l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) et d’autres partenaires potentiels, de coordonner les efforts déployés pour continuer de recueillir, d’organiser et de présenter les contributions des membres de la SERCOM à ces activités, y compris celles fournies dans le contexte de la contribution de l’OMM à l’Initiative «Alertes précoces pour tous» des Nations Unies (EW4All), et de faire rapport sur les progrès accomplis à la quatrième session de la SERCOM;

3) D’inviter ses membres à contribuer à la réalisation de ces activités, en proposant des candidats à inclure dans l’Équipe d’experts sur les services relatifs à la cryosphère, qui relève du SC-HYD et dont le mandat provisoire figure dans le document [SERCOM‑3/INF. 4.6(2)](https://meetings.wmo.int/SERCOM-3/InformationDocuments/Forms/By%20Language.aspx).

Voir l’[annexe](#Annexe_decision) de la présente décision.

\_\_\_\_\_\_\_

Justification de la décision:

Par ce projet de décision, les Membres sont invités à contribuer à l’élaboration et à l’accomplissement d’objectifs d’étape sur les services relatifs à la cryosphère à mettre en œuvre au cours de la prochaine intersession dans le cadre de l’Équipe d’experts sur les services visant à faire face aux incidences de l’évolution de la cryosphère (ET-Cryo Services), pour donner suite aux demandes du Comité permanent des services hydrologiques (SC-HYD), conformément au mandat proposé dans le document [SERCOM-3/INF. 5.2](https://meetings.wmo.int/SERCOM-3/InformationDocuments/Forms/By%20Language.aspx) et au programme de travail de la SERCOM ([SERCOM-3/Doc. 5.1](https://meetings.wmo.int/SERCOM-3/English/Forms/AllItems.aspx?RootFolder=%2FSERCOM%2D3%2FEnglish%2F1%2E%20DRAFTS%20FOR%20DISCUSSION&FolderCTID=0x012000CA20E52391C2474883F76269FFA470BB&View=%7B81EBCFF4%2D4E8A%2D4AF2%2DA5EC%2DB834017375C6%7D)), afin d’enrichir la base de connaissances de l’OMM sur les activités liées à la cryosphère.

Les objectifs d’étape définis dans l’[annexe](#_Annex_to_draft) ont été fixés par le SC-HYD lors de sa deuxième réunion en présentiel, qui s’est tenue à Rome du 13 au 17 novembre 2023. Ils ont ensuite été examinés et révisés par le Groupe d’experts du Conseil exécutif pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (EC-PHORS) lors de sa réunion d’Oslo, en février 2024. Le présent projet de décision est conforme à la [résolution 40 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/548) – Mesures visant à favoriser une gouvernance inclusive, transparente et écologiquement viable, au titre de laquelle il est demandé au président de la SERCOM d’assurer une représentation équilibrée des Régions et des sexes dans les groupes de travail et autres organes subsidiaires de la Commission. Il a également pour but de mettre en valeur la cryosphère dans l’ordre du jour de la SERCOM, en invitant explicitement les Membres à prendre en compte les activités liées à la cryosphère dans le programme de travail de la SERCOM et à proposer leurs compétences techniques et leur savoir-faire afin de contribuer au développement de telles activités. Cette invitation devrait faciliter la sélection de volontaires qui participeront aux activités de la SERCOM sur la cryosphère (plusieurs activités en collaboration avec l’INFCOM, le Conseil de la recherche, le Groupe d’experts pour le développement des capacités et les conseils régionaux).

Le présent projet de décision prend également en compte la [résolution 6 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/87) – Priorités à suivre pour faire face aux incidences mondiales et régionales des modifications de la cryosphère, par laquelle le Congrès a approuvé cinq priorités de haut niveau dans l’optique d’aider tous les Membres de façon durable et équitable à comprendre les incidences mondiales et régionales des modifications irréversibles de la cryosphère et leurs répercussions en aval sur les ressources en eau douce, sur l’élévation du niveau de la mer et sur les pêches et la sécurité alimentaire dans le monde, ainsi que l’augmentation des risques de catastrophe, à répondre à ces incidences et risques, à les atténuer et à s’y adapter. Ainsi, au titre de cette résolution, le Congrès a demandé à la SERCOM, entre autres, d’intégrer des mesures connexes dans son programme de travail.

Autres éléments à prendre en compte:

L’Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2023-2027 comme étant «les cinq années d’action pour le développement dans les régions montagneuses» (résolution A/77/172) et 2025 «Année internationale de la préservation des glaciers» (résolution A/77/443).

À sa soixante-dix-huitième session, le Conseil exécutif se penchera sur les moyens de faire en sorte que les priorités en matière de cryosphère adoptées par le Congrès soient prises en compte et réparties en conséquence dans les activités de l’Organisation, sur la base des recommandations de l’EC-PHORS.

## Annexe du projet de décision 4.6(2)/1 (SERCOM-3)

## Services liés à la cryosphère – description des étapes proposées

### 1. Introduction

La présente annexe contient une brève description des objectifs d’étape en lien avec les services relatifs à la cryosphère qu’il est proposé de développer au cours de la prochaine intersession, conformément au programme de travail de la SERCOM.

L’objectif de ce document est de permettre aux Membres d’envisager de mettre à disposition des experts ayant les compétences techniques et le savoir-faire requis pour élaborer ces objectifs.

**2. Objectifs d’étape proposées**

1. Livre blanc sur les besoins en matière de services relatifs à la cryosphère

Ce livre blanc s’inscrit dans le prolongement des travaux du Groupe d’experts du Conseil exécutif pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (EC-PHORS). Il vise à définir les besoins et les possibilités d’amélioration des services météorologiques, hydrologiques, climatologiques et des glaces dans les régions polaires et de haute montagne, et à présenter, à l’intention des Services météorologiques et hydrologiques nationaux, des mesures possibles pour améliorer les services destinés à faire face aux risques mondiaux associés aux modifications irréversibles de la cryosphère. Conformément à la Stratégie de l’OMM en matière de prestation de services, ce livre blanc devrait porter sur les services d’adaptation et d’atténuation dans le contexte des changements intervenant dans les régions polaires et de haute montagne et des répercussions en aval, notamment dans les zones côtières et les petits États insulaires en développement, ainsi que sur la prévention des catastrophes, le climat et les services publics, l’hydrologie et la gestion des ressources en eau, l’agriculture et la sécurité alimentaire, les transports, l’énergie, etc. afin d’étayer la hiérarchisation des mesures prioritaires dans l’ensemble des organes de l’OMM. Ce livre blanc permettra d’établir des priorités pour les activités à venir des équipes d’experts et de définir d’autres résultats attendus des travaux qui seront menés pendant la prochaine intersession.

1. Centres régionaux de surveillance et d’alerte dans les zones de montagne – Critères et plan de projet pilote

Afin de faciliter et de soutenir l’amélioration des capacités d’alerte précoce, de la prévision du système Terre en haute montagne et de la prévision des risques hydrométéorologiques et climatiques, les critères des centres régionaux de surveillance et d’alerte dans les zones de montagne seront définis en étroite collaboration avec les organisations nationales et le Comité permanent des services climatologiques (SC-CLI), sous la coordination générale de l’EC‑PHORS. Une telle démarche contribuera à aborder les systèmes hydrologiques, climatiques, écologiques, sociaux et économiques interdépendants des zones entourant les hautes montagnes à l’appui des populations concernées (objectif stratégique 1.5.03) et conduira au renforcement des capacités régionales pour ce qui concerne la prestation de services d’information ainsi que la connaissance et la gestion des risques liés au changement climatique et aux phénomènes extrêmes en montagne tant dans le cours supérieur que dans le cours inférieur des rivières de montagne. Cet objectif sera atteint grâce à l’organisation de projets pilotes.

1. Besoins des utilisateurs à partager avec le Groupe consultatif pour la Veille mondiale de la cryosphère (AG-GCW) afin d’étayer les recommandations sur les indicateurs de surveillance et de prévision des changements de la cryosphère, en tenant compte des services et applications liés à la cryosphère couverts par la Stratégie de l’OMM en matière de prestation de services

Conformément à la Stratégie de l’OMM en matière de prestation de services, les besoins des utilisateurs en matière de surveillance et de prévision de l’évolution de la cryosphère seront communiqués à l’AG-GCW sous la forme d’une contribution aux publications sur les normes liées aux métadonnées relatives à la cryosphère et à la représentation des données, ainsi qu’aux guides des meilleures pratiques pour les instruments et les méthodes d’observation des glaciers (2023), du pergélisol (2024) et de la neige (2024).

1. Intégration des risques liés à la cryosphère dans les systèmes d’alerte précoce multidangers et dans le catalogue des phénomènes dangereux

Les risques liés à la cryosphère seront officiellement inclus dans le catalogue des phénomènes dangereux tenu par l’OMM et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), en étroite collaboration avec l’Équipe d’experts pour la classification des phénomènes dangereux (ET-CHE) sous la houlette du Comité permanent pour la prévention des catastrophes et les services destinés au public (SC-DRR).

1. Représentation du point de vue des spécialistes des services lors de la définition de mesures de haut niveau en lien avec la cryosphère et contribution à l’organisation et au déroulement de l’Année internationale de la préservation des glaciers (2025)

Compte tenu de la résolution A/77/172 et de la résolution A/77/443, par lesquelles l’Assemblée générale des Nations Unies a proclamé, respectivement, la période 2023-2027 comme étant «les cinq années d’action pour le développement dans les régions montagneuses» et 2025 «Année internationale de la préservation des glaciers», un soutien sera apporté à l’organisation et au déroulement de l’Année internationale. Par ailleurs, dans le cadre des activités correspondantes, le point de vue des spécialistes des services sera intégré à la définition de mesures de haut niveau en lien avec la cryosphère. Les activités de sensibilisation nécessaires seront menées, y compris la consultation des Membres et des experts; la mobilisation des parties prenantes; la réalisation d’enquêtes; ainsi que l’organisation d’ateliers et de conférences de sensibilisation pour garantir la prise en compte des priorités politiques liées à la cryosphère en vue d’une meilleure surveillance et d’alertes précoces améliorées, dans les régions de haute montagne et, à l’échelle mondiale, dans les régions vulnérables où les changements irréversibles de la neige et de la glace amplifient les effets du changement climatique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_